

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 105

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LETTRE PATOISE

Voici le bon an qu'à veni,
Que tot le monde à rédjouéyi,
Ataint les gros que les petés.
Que Duè vos bâte lai bonne annaie.
Que Duè vos bote en in bon an.

C'a dinche que nos véyes dgens tchaintint à bon an, aichebin à poille que chu lai ruè. Cè que les aint oyi et tchaintai, serint bin soi d'avis, que ces véyes tchainsons, fraintches et djoyeuses, vayint trop bin meu que les tchainsons des fôs de Pairis qu'an ô mitenaint, ai pô pré tot paitcho. Crais bin que lo djuène monde n'yi apprend li ran de trop bé. Bin le contrère ! Mais voili, c'a des nouvelles tchainsons en lai mode di djoué... ai pe, soli se tchainte en frainçais ! Les tchainsons en patois, c'a bon pou les véyes dgens, les airièrais, les aitaïrdgiés, cés que véthiant dains le véyè temps, et que ne comprengiant ran és progrès de lai civilisation d'adje-d'heu... Pensai vouère, tchaintai en patois ! Ce serait casimént bèyiè in démenti és miraiches de note instruction publique. Duè sait poéchtaint s'ai lai bragant, les dgens de l'hôta !

Bon djoué donc, à bon an, an tu vos, les boennes dgens de note pays, que ne voérint pe encoi léchié tchoé tot ai fait le bon et frainc langaïdge de nos péres. Tot païrè, nos ains ataint de droit de djasai patois, en Aidjoué, dains le Vâ et dains lai Montaigne, que les dgens di véyé cainton de continuai ai djasai iote djaïrgon. Allai vouere enne fois à Grand Conseil ai Berne : vos ôrai qué souëtche de langaïdge ai yi djasant. Di temps que nos députais di Jura djasant bon frainçais, cés di véyé cainton ne djasant que iote patois. S'ai n'aint pe vergoigne di iôtre, i ne voirô pe pouquoi nos méprégerins le nôtre.

Chu soli, i vos thiû an tu, tot contentement pour cte nouvelle année, et les âtres que cheudraint dains le nové siècle, ai pe, le pairaidis en la fin de vos djoués.

I crais qu'an ne sairait meu dire, ni pu.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 103 du *Pays du Dimanche* :

404. ENIGME.

La feuille.

405. RÉBUS GRAPHIQUE.

R le roi I 8 GLE vrinde TER
ET

Le roi Henri VIII était souverain d'Angleterre.

406. GÉOMETRIE AMUSANTE.

LES DEUX CARRÉS.

On plie le Carré de papier dans le sens des deux diagonales, et on obtient ainsi quatre Triangles égaux qui, assemblés deux à deux par la base, donnent deux Carrés égaux.

407. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

H A R P A G O N
P A N A D E
G O N D E B A U D

Ont envoyé des *Solutions partielles* MM.
Alfred Marquis à Porrentruy ; Pierre l'Ermite à

Dampfreux ; Face ou Pile à Prétoria ; Ranimagoby à Tananarive ; Lukas et son ami Lubin à Porrentruy ; Laurence Petit aux Bois ; Pierre Convers à Tramelan.

412. LOGOGRIPE.

Sur mes sept pieds, cherchez-moi bien, lecteur ;
Je vous offre un gîte en voyage ;
Enlevez les trois pieds du cœur,
Les animaux y trouvent leur breuvage ;
Mes deux premiers partis, je deviens un passage,
Un sentier escarpé et de peu de largeur ;
Otez mes deux derniers, je suis compositeur.

413. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — C'est un sergent fâché sous les ruses.
- N° 2. — Ne frisez pas mes sœurs.
- N° 3. — Le casque bombe, l'homme peste, et le héron s'épanouit.
- N° 4. — Un asthme répare les vers.
- N° 5. — La pastille prise, la lèpre du cachot disparaît.

414. MOT CARRÉ.

- X X X X X 1. — Déesse.
- X X X X X 2. — Classe.
- X X X X X 3. — Ville française.
- X X X X X 4. — Ecolier.
- X X X X X 5. — Victoire de Condé.

415. SINGULARITÉS LITTÉRAIRES.

Quel est le verbe qui renferme sept S à la seconde personne de l'imparfait du subjonctif ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 16 janvier courant.

Ça et là

La chasse aux chenilles. — Si vous étiez propriétaire, et qu'un quidam vint enlever les chenilles qui se trouvent sur vos arbres, vous songeriez plutôt à remercier qu'à protester.

Il n'en est pas ainsi sur les rives fortunées du Congo.

Les chenilles, dans cette région, sont un régal de délicats. Aussi sont-elles considérées comme appartenant à l'arbre où elles habitent. Il y a délit de braconnage à les chasser chez un voisin.

Dernièrement, dans le district de Kisautu, un voleur qui avait complètement dépouillé un arbre fut condamné à restituer au propriétaire les animaux soustraits.

Comme quoi l'exercice du droit de propriété varie selon les climats et les mœurs.

L'influence de la bicyclette

Les médecins chargés du service de recrutement des volontaires aux Etats-Unis ont fait une curieuse constatation. Chez nombre de jeunes gens normalement constitués, ils ont diagnostiqué des affections pulmonaires et cardiaques d'un genre spécial. Ces affections provenaient de l'habitude qu'avaient ces jeunes gens de se tenir en machine entièrement penchés en avant, comme s'ils en avaient envie de manger leur guidon.

Prenant texte de cette constatation, le préfet de police de Washington vient de

prendre un arrêt interdisant aux cyclistes de prendre l'attitude « d'un bouc prêt à se servir de ses cornes ».

On pourra reprocher à ce préfet de se

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Mervelier. — Assemblée paroissiale le 21 janvier à 3 h. pour nommer les membres de la commission catholique, voter un règlement d'impositions etc..

Pleigne-Bourrignon-Morelier. — Assemblée paroissiale le 21 janvier pour procéder à la réélection de la commission catholique.

Bourrignon. — Le 7 à 2 h. pour nommer un conseiller, voir si l'on achètera une maison et des tuyaux de pompe ; modifier un article du règlement des pompiers.

Courtedoux. — Le 14 à 12 h. 1/2 pour nommer un conseiller et le voyer, voter le budget, et les règlements d'assistance et celui des pompiers.

Cœurve. — Le 7 à 12 1/2 h. pour nommer le taupier et le berger, décider la mise au concours de la place d'instituteur, décider des corvées et voter le budget.

Fontenais. — Le 7 à 1 h. pour voter les budgets et les règlements d'assistance.

Rèclère. — Le 7 à 12 h. 1/2 pour nommer un conseiller.

Soubey. — (1^{re} section) mardi 9 à 7 h. du soir pour nommer deux conseillers, adopter le règlement pour le service des eaux.

Saignelégier. — Le 12 janvier à 10 h. pour adopter les règlements d'assistance, statuer sur une deuxième demande de prise d'actions du Saignelégier-Glovelier, statuer sur une demande de terrains, s'occuper de la prise des taupes etc.

Undervelier. — Assemblée bourgeoise le 7 à 2 h. 1/2 pour voter le budget.

Mises au concours

La place de cantonnier sur la route Saignelégier-La Ferrière, du Noirmont au Boéchet (780 frs.) S'inscrire jusqu'au 18 janvier au Secrétariat de Préfecture à Saignelégier.

La place de cantonnier des Reussilles aux Breuleux (780 frs.) Idem pour l'inscription.

La place de cantonnier depuis l'embranchement sur la route Porrentruy-Scholis jusqu'à Vendincourt (780 frs.) S'inscrire jusqu'au 18 janvier au secrétariat de Préfecture.

Cote de l'argent

du 3 janvier 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 104. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.